

L'AFFAIRE LAMANA.

Poignante émotion causée par l'horrible meurtre de Walter Lamana.

LES ACCUSÉS EN PRISON.

SUR LES TRACES DE FUGITIFS.

NOUVELLES ARRESTATIONS.

MESURES D'ORDRE.



ANGELO INCARACATERA.

Qui a tué le petit Lamana, dit Campisciano.

Le mystère qui entourait l'effroyable crime dont la victime a si prématurément emporté la population de la Nouvelle-Orléans, est écarté. On en connaît les auteurs, et plusieurs d'entre eux sont déjà sous les verrous.

M. Lamana dit des recherches dans les journaux, mais inutilement. Il espérait que son enfant passait à tout ac domicile, d'un de ses petits amis, et qu'il rentrerait le dimanche matin. Mais le jour vint, et une partie de la journée s'écoula sans aucune nouvelle du petit garçon.

M. Lamana se décida à offrir par voie d'annonce une récompense de 500 francs pour les renseignements sur son disparition de Walter Lamana, et immédiatement on pensa qu'il avait été enlevé par des membres d'une bande de criminels à laquelle on donne le nom de "Main Noire".



NICOLINA GEBBIA.

Vous porterez un chapeau de paille. Le cheval doit avoir une selle. Maintenant, mardi, à huit heures du matin, vous quitterez votre maison et suivrez la rue St Charles.

M. Lamana ne savait que faire. Il craignait de faire appel à la police; sa position était délicate, et il eut la sympathie de la communauté entière.

C'est alors que des résidents italiens notables de notre ville résolurent de prendre l'affaire en main. Le mardi 11 juin un comité dit de vigilance fut organisé, avec M. L. Federico comme président.

Il comptait parmi ses membres le juge Paterno, qui devait montrer tout d'abord de la fermeté dans la recherche des bandits. Le mercredi, le comité avait un autre matin, décidant qu'à moins de renseignements immédiats de l'enfant à ses parents promptement vengeance serait tirée des Italiens de mauvaise réputation qu'on croyait impliqués dans le crime.

Cet ultimatum n'eut pas d'effet, comme le démontrèrent les événements suivants.

Dans la soirée du 12 il eut dans la salle de l'Union Française un grand meeting où furent réunis un grand nombre de membres du comité accompagnés d'agents de police.

Mais dès le jeudi 13 juin le comité se mit à l'œuvre d'une façon systématique. Il arrêta et interrogea des Italiens soupçonnés de complicité à divers points pour tenter d'appro-

fondir le mystère. Ce jour-là neuf Italiens furent arrêtés: Sam Caramonte, Giuseppe Condissano, Lorenzo Giambalvo, Frank Genova, Marcurio Cimo, Benedetto Renda, Tony Giordina, Ignazio Campisciano et Ignazio Caravello.

Pendant ce temps des recherches étaient faites à Kenner, à Ste-Rose, à Gretna, au Canal Harvey, à Sarpy, à Independence et Bogalusa.

Le 14 les membres du comité de vigilance durent admettre qu'ils n'avaient pas de preuves suffisantes pour tenir ces hommes en prison.

Les prisonniers plaidèrent en habeas corpus le lendemain et le tribunal dut les mettre en liberté, à l'exception de Genova, qui fut mis sous \$250 de caution comme suspect et dangereux.

Tony Costa, arrêté le 14, fut formellement accusé du crime d'enlèvement, le comité ayant obtenu des informations suffisantes, et il est en prison depuis.

Le 16 juin, l'affaire fut confiée au capitaine Capo, commandant du poste du troisième précinct, et il la conduisit jusqu'au bout avec le concours du juge Paterno et de M. Marro, député-shérif en chef de la paroisse de Jefferson.

Petit à petit les maîtres du filet tendu par la police et le comité se resserrèrent autour des auteurs du crime, mais ce n'est qu'après bien des marches et contre-marches inutiles, des fatigues inouïes, des moments d'enthousiasme et de découragement, qu'ils trouvèrent la bonne piste qui les conduisit à la découverte du corps de l'enfant et permit l'arrestation de la plupart des coupables.

Les quatre autres complices en fait se sont échappés. Incaracatera dans le complot et qui a fourni au capitaine Capo le portrait du meurtrier—prison de Gretna.

Angelo Monteleone, qui tient le restaurant et débit de liqueurs où le complot a été formé—prison de paroisse.

En un instant il avait les bras et les jambes attachés, et était conduit dehors une corde au cou. Il n'en gardait pas moins un calme véritablement extraordinaire; mais quelques secousses de la corde qu'il avait au cou, qui à un moment lui firent sortir la langue, le décidèrent à parler. Il s'arrêta cependant, et il fallut à deux reprises serrer le nœud coulant pour le faire continuer.

Enfin il entendit son petit enfant crier dans la maison, et il lui fut dit qu'il ne le reverrait jamais s'il ne disait pas la vérité entière. C'est alors qu'il annonça que le petit Lamana avait été tué. Il a dit que Incaracatera l'avait étranglé le mercredi 12 juin à trois heures de l'après-midi, et que le corps avait été jeté dans un marais à deux milles de distance.

Campisciano a dit que l'enfant avait été amené à sa maison malgré lui le dimanche précédent par Gendusa, Luchesi, Incaracatera et Montre, et y avait été laissé sous la garde d'Incaracatera. Campisciano conduisit les fonctionnaires et les membres du comité à travers le marais, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, en droit où l'enfant se trouvait le petit cadavre.

Il fut placé dans une caisse et Campisciano dut la porter jusqu'à sa maison où sa femme fut aussitôt arrêtée. Avec un autre Italien il dut ensuite porter le cercueil improvisé au train.

À l'aube la nouvelle de la découverte du corps de Walter Lamana arriva en ville, et l'excitation fut la plus grande devant ses bureaux.

L'excitation a été grande dans la ville, mais grâce aux mesures prises par la police sur instructions de M. McCracken, faisant fonction de maire, l'ordre a été maintenu.

Les funérailles de la victime ont eu lieu dimanche à quatre heures de l'après-midi.

Les trois prisonniers enfermés depuis plusieurs jours à Gretna, les nommés Frank Gendusa, Giuseppe Cimo et Leonard Gebbia, ont été transférés hier à la prison de paroisse par mesure de précaution.

Leonard Gebbia, frère de la précédente, qui a impuïé Incaracatera dans le complot et qui a fourni au capitaine Capo le portrait du meurtrier—prison de Gretna.

de milice de la ville prêtes à marcher en cas de soulèvement.

Tous les officiers ont été prévenus, mais il est douteux que l'intervention des troupes devienne nécessaire.

Dans l'après-midi, M. Lamana s'est rendu à la prison de paroisse et a demandé au shérif la permission de voir Campisciano.

Comme le malheureux était visiblement sous le coup d'une terrible émotion, le shérif lui a demandé les raisons de son désir. Il a répondu qu'il voulait se rappeler les traits de l'homme dans le cas où il échapperait à la justice.

Le shérif ayant refusé Lamana a retiré le portrait de son malheureux enfant de sa poche et, l'embrassant avec émotion, a juré qu'il serait vengé.

L'incident a causé une vive impression sur les quelques personnes qui se trouvaient dans les bureaux du shérif. Le pauvre homme a été alors emmené par les deux amis qui l'avaient accompagné.

Dans la soirée les membres du comité de vigilance se sont réunis à huis clos, à l'hôtel Deneuchad. Rien n'a transpiré de ce qui avait été décidé au cours de la séance qui a duré jusqu'à minuit.

Le bruit courait dans la soirée qu'un individu suspect avait été arrêté à Baie St Louis.

Le shérif Weaver, de la paroisse St Charles, a fait des perquisitions dans la demeure de Ignazio Campisciano, à Ste-Rose, et y a trouvé une malle contenant des bijoux, de l'argenterie et une quantité de cartouches.

On suppose que ces objets ont été volés. Joseph et Angelo Quararero ont été arrêtés comme témoins à charge par le shérif. Une lettre reçue d'Italie à l'adresse de Francesco Gendusa a été également saisie par le shérif Weaver.

—Prévient ta maîtresse que je suis arrivé et prie-la de venir me trouver ici.

—C'est à moi que tu le demandes? —A qui veux-tu que ce soit! —Vraiment, c'est extraordinaire! Une femme qui demande à un homme de lui inventer un mensonge!... Dis lui tout ce que tu voudras. Embrasse-le, orie, attaque au lieu de te défendre. Le tout est d'en sortir sans scandale prématuré.

Hermann n'était pas dans la salle de bal. Claudia se mit à causer indifféremment avec quelques invités. Wilcox retourna au petit salon afin de voir si Hermann s'y trouvait encore.

—Eh bien, John n'est pas seulement mon amant, il est aussi celui de... de Madame! —Tu mens! s'écria Hermann en s'avachant vers elle. Tu es une coquine!

—C'est tout juste s'il ne me posséderait pas d'entrer au concert! Et madame risait à se torturer en me racontant cela!

—Tu mens! s'écria Hermann incapable de se retenir, tu mens! et je te ferai chasser.

dans la Pharmacie Williams, au coin des rues Canal et Bourbon. Un autre point intéressant est le fait payé d'intérêt, quatre pour cent d'intérêt composé par an, excepté quelque chose à la fin de l'année.

SANTAL MIDY CAPSULES SOULAGE EN 24 HEURES

NAVIGATION FLUVIALE

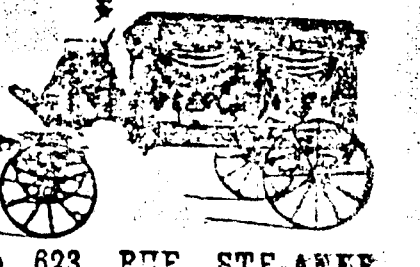
Départ de bateaux à vapeur MARDI, 25 JUIN 1907

DECES.

CHERRY—Décédé, lundi, le 24 juin 1907, à 20 heures p. m. HERMANE BOURBON, natif de la Nouvelle-Orléans, âgé de 69 ans, épouse de son Justin Cherry.

James Bonnot, Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres



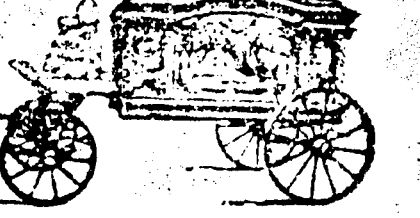
No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES

Telephone No 1043.

F. LAUDUMIEY, EMILE ADER, Président et Gérant.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauxeurs.

1108-1112 Rue N. Remparts PHONES (HEMLOCK) 488 (HEMLOCK) 1084.



Branche No 817 rue Tombeau-Via-Via l'Opéra Français.

BERTHARD ADER, Gérant, Téléphone Hemlock 686.

TELEPHONE 323.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embauxeurs No 1308 Avenue Nord Esplanade. Volonté pour Sts. Mariages, Funérailles. Enterrément fait à des prix modérés. Ordres reçus par le télégraphe à l'importe quel moment.

HOSTETTERS CELEBRATED STOMACH BITTERS



M. GEORGE F. CODE.

M. George F. Code, un conducteur employé depuis neuf ans par la Compagnie de Chemins de Fer, a été le quatrième déposant dans la nouvelle institution. Il conduit un car du St-Charles Belt et passe plusieurs fois par jour devant le nouveau local de la banque qui ne peut ainsi échapper à son attention.

—Un riche Anglais... un gentleman... —Un Anglais! exclama Adèle en haussant les épaules, ah! oui... un drôle d'Anglais, par exemple. C'est John, le cocher de madame!